

Fiche standardisée pour plan tarifaire Internet fixe				
Opérateur	edpnet		Plan tarifaire	VDSL XS (sans modem) ⁽¹⁾
Date de dernière mise à jour	01/07/2017		Date limite de validité	
Technologie	xDSL <input checked="" type="checkbox"/>	EuroDOCSIS <input type="checkbox"/>	WLL <input type="checkbox"/>	Satellite <input type="checkbox"/>
Frais				
Abonnement mensuel (€/mois)	24,95		Activation (€)	50 ⁽²⁾
Installation (€)	Par l'opérateur	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	49,95 ⁽³⁾ OU	Par le client
				oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
				0
Raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	Ligne téléphonique <input type="checkbox"/>	Câble télédistribution	Location de la ligne (€/mois)
Modem	Achat (€)	- ⁽⁴⁾	OU	Location (€/mois)
Conditions contractuelles				
Durée indéterminée	<input type="checkbox"/>	Durée (mois)	6	Indemnité de résiliation dans les 6 premiers mois
				<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Tableau d'amortissement pour vente couplée	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		Type d'appareil	
Éléments tarifaires récurrents offerts en réduction			Durée	
Caractéristiques techniques				
Volume(GB)	Vitesse download (Mbps)		Vitesse upload (Mbps)	
Illimité ⁽⁵⁾	max. 20 ⁽⁶⁾		max. 2 ⁽⁶⁾	
Options tarifaires				
Dénomination	Volume GB	Prix €	Durée de validité	
Options supplémentaires				
Dénomination	Description		Prix (€/mois)	
Location Paire de Cuivre ⁽⁷⁾	si pas de téléphonie chez Proximus		0	
Avantages				
Cette fiche standardisée vise à résumer les principales caractéristiques du plan tarifaire : elle n'est en aucun cas destinée à remplacer le contrat.				

NOTES

- ⁽¹⁾ Ce plan tarifaire est destiné à un usage résidentiel.
- ⁽²⁾ Aucun frais d'activation sera facturé si un client existant change d'un ancien abonnement ADSL ou VDSL d'edpnet à l'abonnement VDSL XS.
- ⁽³⁾ Si le client n'a pas une ligne téléphonique fixe actif chez Proximus, ou si le client dispose d'une connexion internet ADSL(2+), il est possible qu'un technicien doit passer pour effectuer une « Installation Raw Copper: Test & Label ».
- ⁽⁴⁾ Ce plan tarifaire suppose que le client a déjà son propre modem ou que le client ne l'achète pas via edpnet.

- ⁽⁵⁾ Volume illimité est soumis à un *Fair Use Policy*. Cela implique que toute consommation est « faire » pour autant qu'aucun autre client ne rencontre des problèmes dus à la consommation importante d'un client. Edpnet se réserve le droit d'informer le client dont la consommation excède régulièrement et considérablement la consommation moyenne des clients possédant le même abonnement à l'Internet. Edpnet invitera le client par écrit et de manière vérifiable à réduire sa consommation. Si le client n'y donne pas suite ou y réserve une suite insuffisante après trois (3) demandes écrites successives, edpnet se réserve le droit d'adapter le profil du client à la baisse dans un souci de stabilité du réseau et de qualité des prestations de services aux autres clients.
- ⁽⁶⁾ Les vitesses affichées sont des vitesses maximales théoriques par VDSL2. Pour plus d'informations sur les différents facteurs qui peuvent affecter votre vitesse d'Internet vous pouvez consulter cette page: <http://www.edpnet.be/fr/support/commander/internet/quels-facteurs-peuvent-influencer-la-vitesse-de-ma-connexion-internet.html>. Visitez <http://www.testdeligne.be/> ou <http://www.edpnet.be/fr/prive/internet.html> pour connaître la vitesse de surf à votre domicile.
- ⁽⁷⁾ Le client est, comme titulaire de sa ligne téléphonique chez Proximus, responsable de chaque modification sur cette ligne. Dans le cas où l'abonnement téléphonique Proximus de la ligne active sur laquelle l'abonnement DSL d'edpnet est activé sera résilié par Proximus, pour une raison quelconque, et l'abonnement DSL d'edpnet est mis automatiquement sur une paire de cuivre (= ligne fixe sans téléphonie de Proximus) pour que la continuité de la connexion DSL est garantie, Proximus facturera edpnet chaque mois pour la location de la paire de cuivre. Excepté que le client transfère son numéro à edpnet dans le cadre de l'inscription sur un abonnement au service edpnet Telephony, ces coûts mensuels seront facturés au client dès la date de la conversion sur la paire de cuivre, sur la base des tarifs en vigueur sur www.edpnet.be au moment de la conversion. Dès qu'edpnet est informé de ce changement par Proximus, edpnet informera le client sans délai de ce changement, ainsi que des conséquences de ceux-ci.